



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
11 janvier 2019
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3104/2018*, **

Communication présentée par : A. A. H.
Au nom de : L'auteur
État partie : Pays-Bas
Date de la communication : 15 novembre 2017
Question(s) de fond : Expulsion vers le Soudan

Le 2 novembre 2018, le Comité, ayant été informé que l'auteur et l'État partie étaient parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur ne risquait plus d'être expulsé, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3104/2018.

* Adoptée par le Comité à sa 124^e session (8 octobre-2 novembre 2018).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Bamariam Koita, Marcia V. J. Kran, Duncan Muhumuza Laki, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Margo Waterval et Andreas Zimmermann.

